

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

SEPTEMBRE
2013

PRINCIPALES TENDANCES

A fin septembre 2013 et en comparaison avec la même période de l'année 2012, l'exécution des budgets des collectivités territoriales et de leurs groupements laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

des recettes en hausse de 5,5% provenant de l'effet conjugué de l'évolution des principales natures de recettes suivantes :

- La diminution de 6,5% des impôts directs sous l'effet de la diminution de 27,1% de la part des collectivités dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR), de la taxe de services communaux(-9,7) et de la taxe d'habitation (-7%), conjuguée à une hausse de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (11,1%) ;
- la hausse de 6,5% des impôts indirects qui s'explique essentiellement par l'accroissement de 6,8% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ;
- l'accroissement de 25,9% des recettes non fiscales provenant de la hausse de 92,9% des fonds de concours (654 MDH contre 339 MDH).

Les recettes transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA, de l'IS et de l'impôt sur le revenu (IR)) représentent 62,2% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en hausse de 10,8% en raison de l'augmentation de 6,2% des dépenses de personnel, de 18,7% des autres dépenses de biens et services et de 10,5% des intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement qui baissent de 5,4% (6,4 MMDH contre 6,8 MMDH) et dont le taux d'émission a été de 33% des prévisions.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 10,8 MMDH, soit le même solde qu'à fin septembre 2012 ;
- un excédent global de 7,6 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 3,2 MMDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 6,6 MMDH un an auparavant.

Fonds disponibles

A fin septembre 2013, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 28,5 MMDH, en augmentation de 7,7 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2012.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Septembre 2012	Prévisions 2013	Septembre 2013	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	<u>23 013</u>	<u>28 893</u>	<u>24 283</u>	84%	5,5%
1.1- Recettes fiscales :	20 677	24 696	21 341	86%	3,2%
<i>Impôts directs</i>	5 197	6 837	4 860	71%	-6,5%
<i>Impôts indirects</i>	15 480	17 859	16 481	92%	6,5%
1.2- Recettes non fiscales :	2 336	4 197	2 942	70%	25,9%
<i>Domaine</i>	510	987	618	63%	21,2%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	338	517	383	74%	13,3%
<i>Fonds de concours</i>	339	847	654	77%	92,9%
<i>Autres recettes</i>	1 149	1 846	1 287	70%	12,0%
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>12 209</u>	<u>22 193</u>	<u>13 522</u>	61%	10,8%
2.1- Biens et services :	11 482	21 347	12 719	60%	10,8%
<i>Personnel</i>	7 312	11 983	7 768	65%	6,2%
<i>Autres biens et services</i>	4 170	9 364	4 951	53%	18,7%
2.2- Intérêts de la dette :	727	846	803	95%	10,5%
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>10 804</u>	<u>6 700</u>	<u>10 761</u>	-	-
4- INVESTISSEMENT	6 769	19 335	6 406	33%	-5,4%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	50	-32	33		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	2 550	-655	3 213		
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	<u>6 635</u>	<u>-13 322</u>	<u>7 601</u>		
8- FINANCEMENT :	<u>-6 635</u>	<u>13 322</u>	<u>-7 601</u>		
<i>Recettes d'emprunt</i>	996	1 521	931		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-736	-924	-805		
<i>Excédents antérieurs</i>	-6 895	12 725	-7 727		

¹ Occupation temporaire du domaine public

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

	En millions de dirhams				
	Septembre 2012	Prévisions 2013	Septembre 2013	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	20 677	24 696	21 341	86%	3,2%
IMPÔTS DIRECTS	5 197	6 837	4 860	71%	-6,5%
<i>Taxe de services communaux²</i>	2 369	3 014	2 139	71%	-9,7%
<i>Taxe professionnelle²</i>	1 616	2 103	1 548	74%	-4,2%
<i>Taxe d'habitation²</i>	228	362	212	59%	-7,0%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	637	798	708	89%	11,1%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	177	279	129	46%	-27,1%
<i>Part des régions dans l'IR</i>	170	281	124	44%	-27,1%
IMPÔTS INDIRECTS	15 480	17 859	16 481	92%	6,5%
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	13 904	15 626	14 853	95%	6,8%
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	500	710	508	72%	1,6%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	143	207	160	77%	11,9%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	101	156	107	69%	5,9%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	120	164	118	72%	-1,7%
<i>Taxe de séjour</i>	104	160	117	73%	12,5%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	111	138	111	80%	0,0%
<i>Autres impôts indirects</i>	497	698	507	73%	2,0%
RECETTES NON FISCALES	2 336	4 197	2 942	70%	25,9%
<i>Domaine</i>	510	987	618	63%	21,2%
<i>Redevance OTDP communal</i>	338	517	383	74%	13,3%
<i>Fonds de concours</i>	339	847	654	77%	92,9%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	327	513	322	63%	-1,5%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	229	220	249	113%	8,7%
<i>Subventions</i>	98	201	85	42%	-13,3%
<i>Recettes diverses</i>	495	912	631	69%	27,5%
TOTAL DES RECETTES	23 013	28 893	24 283	84%	5,5%

² la loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préf/Prov	Communes rurales	Communes urbaines	Total
1- RECETTES	792	4 515	6 206	12 769	24 282
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	313	186	890	3 151	4 540
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	287	93	398	1 667	2 445
<i>Produits des services</i>	0	0	78	457	535
<i>Produits des biens</i>	26	93	414	1 027	1 560
					0
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	91	1	328	3 479	3 899
<i>Taxe professionnelle</i>	0	1	179	1 368	1 548
<i>Taxe d'habitation</i>	0	0	14	198	212
<i>Taxe de services communaux</i>	91	0	135	1 913	2 139
1.3- Ressources transférées :	388	4 328	4 988	6 139	15 843
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	131	4 148	4 807	5 766	14 852
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	253	0	0	0	253
<i>Fonds de concours et subventions</i>	4	180	181	373	738
2- DEPENSES ORDINAIRES	246	1 790	3 175	8 312	13 523
2.1- Biens et services :	175	1 756	3 094	7 695	12 720
<i>Personnel</i>	35	1 423	1 990	4 320	7 768
<i>Autres biens et services</i>	140	333	1 104	3 375	4 952
2.2-Intérêts de la dette	71	34	81	617	803
3- SOLDE ORDINAIRE	546	2 725	3 031	4 457	10 759
4- INVESTISSEMENT	687	1 633	1 852	2 234	6 406
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	18	1	5	8	32
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	102	484	938	1 687	3 211
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	-21	1 577	2 122	3 918	7 596
8- FINANCEMENT :	21	-1 577	-2 122	-3 918	-7 596
<i>Recettes d'emprunt</i>	44	18	436	433	931
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-68	-30	-131	-575	-804
<i>Excédents antérieurs</i>	45	-1 565	-2 427	-3 776	-7 723

La situation provisoire des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin septembre 2013 laisse apparaître une hausse des ressources de 5,5% et une augmentation des dépenses ordinaires de 10,8%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 10,8 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 6,4 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 3,2 MMDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 7,6 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes des collectivités territoriales se sont établies à 24,3 MMDH en hausse de 5,5% par rapport à fin septembre 2012. Ceci est dû à l'augmentation de 7,9% des recettes transférées par l'Etat et de 10,4% des recettes gérées par les collectivités territoriales, conjuguée à une baisse de 7,5% des recettes gérées par l'Etat pour leur compte.

Ressources des collectivités territoriales				
	2012	Prévisions	2013	Evol. %
Transférées	14 688	17 234	15 845	7,9%
Gérées par l'Etat	4 213	5 479	3 899	-7,5%
Gérées par les collectivités	4 112	6 180	4 539	10,4%
TOTAL	23 013	28 893	24 283	5,5%

1.1-RECETTES FISCALES

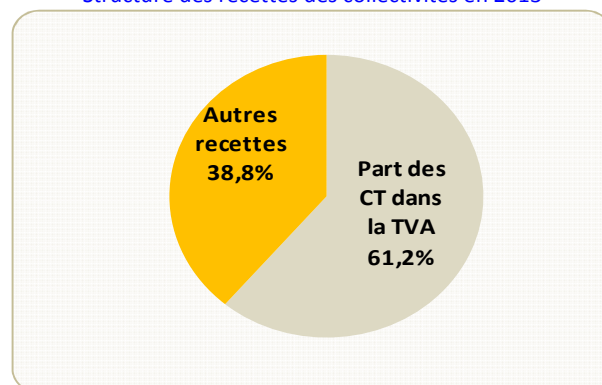
Les recettes fiscales ont atteint 21,3 MMDH, en hausse de 3,2% par rapport à leur niveau de fin septembre 2012, provenant pour l'essentiel de l'augmentation de la part des collectivités dans le produit de la TVA. Les recettes fiscales ont constitué 87,9% des recettes globales des collectivités territoriales durant l'année 2013.

1.1.1- ressources transférées

S'élevant à 15,8 MMDH à fin septembre 2013 contre 14,7 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en hausse de 7,9%. Cette hausse résulte de l'augmentation de 6,8% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (14,9 MMDH contre 13,9 MMDH) et de 92,9% des fonds de concours (654 MDH contre 339 MDH).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 61,2% de leur part dans le produit de la TVA.

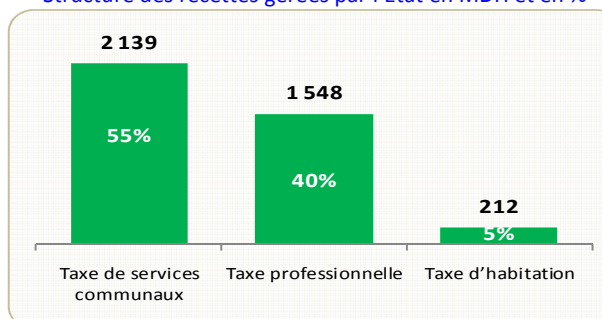
Structure des recettes des collectivités en 2013



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

S'établissant à 3,9 MMDH à fin septembre 2013 contre 4,2 MMDH un an auparavant, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont enregistré une diminution de 7,5%, provenant de la baisse de 9,7% de la taxe de services communaux, de 4,2% de la taxe professionnelle et de 7% de la taxe d'habitation.

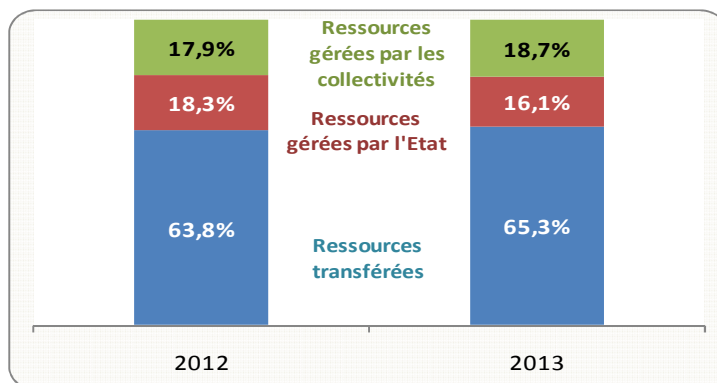
Structure des recettes gérées par l'Etat en MDH et en %



1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales ont totalisé 4,5 MMDH à fin septembre 2013, en augmentation de 10,4% par rapport à leur niveau à fin septembre 2012. Elles sont constituées en grande partie par la taxe sur les terrains urbains non bâtis, les recettes domaniales, la taxe sur les opérations de construction, la redevance OTDP communal et la redevance sur les recettes des mandataires des marchés de gros.

Structure des ressources des collectivités territoriales en %



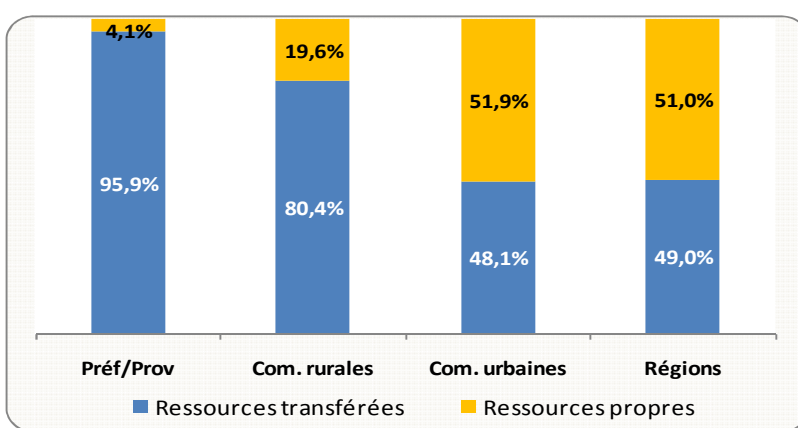
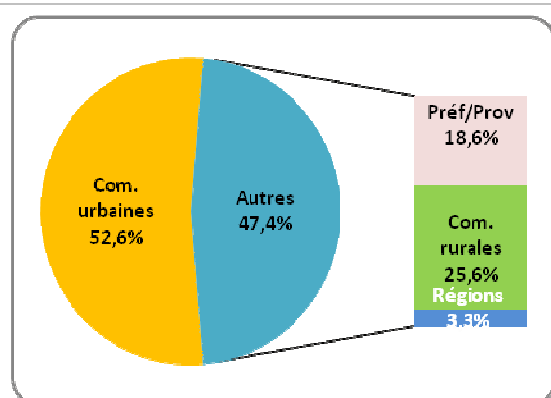
1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 2,9 MMDH, en hausse de 25,9% par rapport à leur niveau de fin septembre 2012, principalement en raison de la hausse de 21,2% des recettes domaniales et de 92,9% des fonds de concours (654 MDH contre 339 MDH). Les fonds de concours sont constitués pour l'essentiel par des versements effectués par certains départements ministériels.

1.3- Répartition des recettes par type de collectivité territoriale

Avec 12,8 MMDH, les recettes des communes urbaines représentent 52,6% des recettes globales dont ont bénéficié les collectivités territoriales durant l'année 2013.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale durant l'année 2013 permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 48,1% des recettes des communes urbaines et 49% pour les régions contre 95,9% pour les provinces et préfetures et 80,4% pour les communes rurales.



2- DEPENSES

A fin septembre 2013, les dépenses globales effectuées par les collectivités territoriales se sont établies à 19,9 MMDH, en augmentation de 5% par rapport à leur niveau de fin septembre 2012. Elles se composent à hauteur de 67,9% de dépenses de fonctionnement.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

Les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 13,5 MMDH à fin septembre 2013 contre 12,2 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 10,8%. Cette hausse s'explique par l'augmentation de 6,2% des dépenses de personnel, de 18,7% des dépenses des autres biens et services et de 10,5% des charges en intérêts de la dette.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
	2012	Prévision	2013	Réalisation	Variation
Personnel	7 312	11 983	7 768	65%	6,2%
Matériel	4 170	9 364	4 951	53%	18,7%
Intérêts dette	727	846	803	95%	10,5%
TOTAL	12 209	22 193	13 522	61%	10,8%

Dépenses de personnel

Les salaires servis à fin septembre 2013 ont atteint 7,8 MMDH contre 7,3 MMDH une année auparavant, soit une augmentation de 6,2%. Les salaires représentent 57,4% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et ont absorbé l'équivalent de 52,3% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 5 MMDH à fin septembre 2013, en augmentation de 18,7% par rapport à leur niveau à fin septembre 2012. Elles sont constituées pour 40,8% de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 803 MDH à fin septembre 2013 contre 727 MDH un an auparavant, soit une hausse de 10,5%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin septembre 2013 s'est traduite par un solde ordinaire positif de 10,8 MMDH, soit le même solde qu'à fin septembre 2012. Ce solde a permis de couvrir la totalité des dépenses d'investissement.

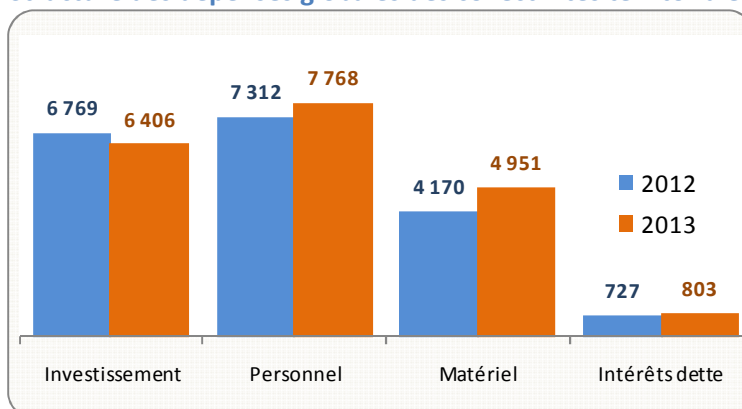
2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 6,4 MMDH à fin septembre 2013, en baisse de 5,4% par rapport à leur niveau à fin septembre 2012.

Elles se composent à hauteur de 37,8% de travaux neufs et grosses réparations, dont le montant a été de 2,4 MMDH, en diminution de 17,7%.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2012	Prévision	2013	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	2 941	9 216	2 419	26%	-17,7%
Projets intégrés ³	1 198	6 225	1 324	21%	10,5%
Acquisitions immobilières	581	1 927	538	28%	-7,4%
Programmes nationaux ⁴	911	1 081	1 446	134%	58,7%
Acquisitions mobilières ⁵	344	550	413	75%	20,1%
Subventions	794	336	266	79%	-66,5%
TOTAL	6 769	19 335	6 406	33%	-5,4%

Structure des dépenses globales des collectivités territoriales



³ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc...).

⁴ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales

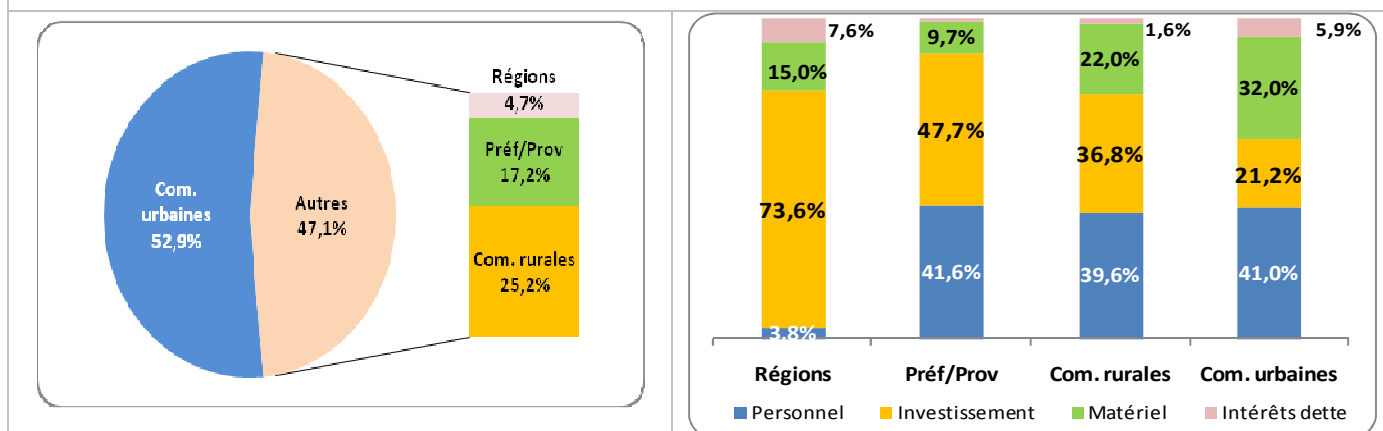
⁵ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles

2.3- Répartition des dépenses par type de collectivité territoriale

Avec 10,5 MMDH, les dépenses des communes urbaines représentent 52,9% des dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales à fin septembre 2013.

La répartition des dépenses par type de collectivité territoriale à fin septembre 2013 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent une part importante des budgets des communes rurales et urbaines
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 73,6% de dépenses d'investissement



3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin septembre 2013 des soldes positifs de 33 MDH et de 3,2 MMDH respectivement contre un solde positif de 50 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 2,6 MMDH pour les comptes spéciaux à fin septembre 2012.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent de 7,6 MMDH à fin septembre 2013 contre un excédent de 6,6 MMDH une année auparavant.

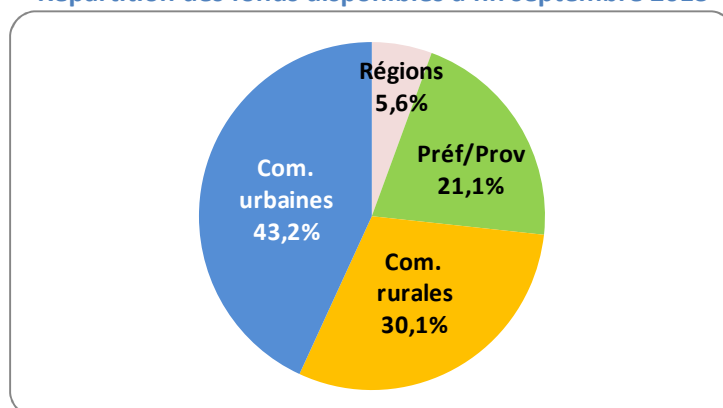
5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin septembre 2013 auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 931 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 805 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,1 MMDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin septembre 2013 se sont élevés à 28,5 MMDH dont 20,8 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁶. Les communes urbaines interviennent pour 43,2% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Répartition des fonds disponibles à fin septembre 2013



⁶ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.